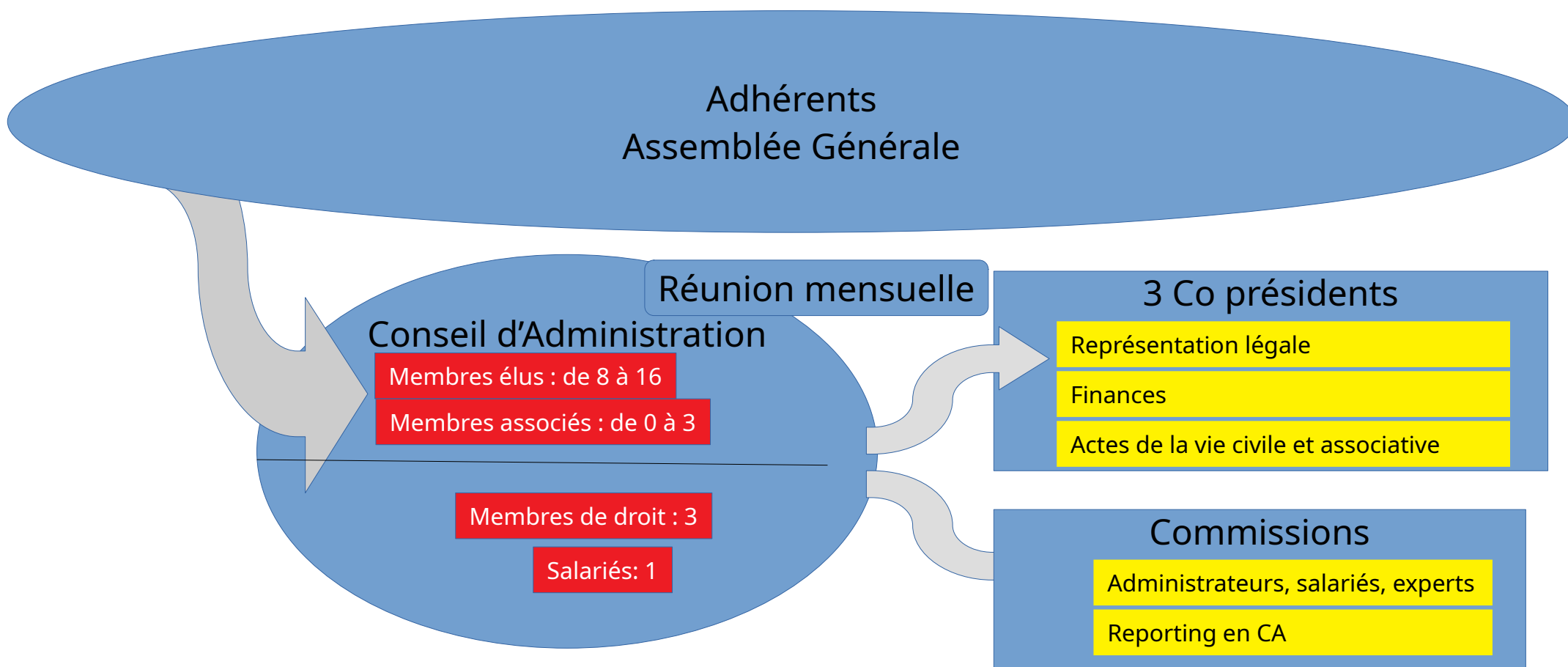


AG 2026 Rapport Moral

Rappel sur la gouvernance de l'Agopop



AG 2026 Rapport Moral

Un nouvel outil pour les inscriptions aux activités

- ⇒ Bien accueilli par la grande majorité des adhérents
- ⇒ un support pour guider les adhérents et aider les réfractères

- ⇒ une réussite : pour la première année nous avons évité un CDD de renfort pour les inscriptions

Un démarrage efficace du CA avec mise en place des « délégations » et de groupes de travail

- ⇒ Simplification des « délégations » (commissions) :
 - Finances
 - Famille / Jeunesse (fusion des délégations « famille » et « jeunesse »)
 - Initiatives et développement local
 - Pratiques amateurs, culturelles et sportives
- ⇒ mise en place de groupes de travail
 - Documents structurants (statuts, Règlement intérieur, chartes...)
 - Communication
- ⇒ programmation sur l'année du travail du CA (réunions de CA, reporting des délégations,...)

AG 2026 Rapport Moral

⇒ Statuts :

le travail a donné lieu à de nombreuses réflexions sur
valeurs de l'association
fonctionnement
démocratie véhiculée par les statuts

- ⇒ les nouveaux statuts ont été votés par l'AG Extraordinaire (en 2 sessions)
- ⇒ un nouveau règlement intérieur devrait voir le jour d'ici l'été 2026
- ⇒ d'autres documents structurants sont en cours de réflexion : projet associatif, chartes,...



⇒ Pratiques amateurs, culturelles et sportives

- ⇒ travail sur les conventions avec les collectifs et associations
- ⇒ bon travail collectif sur la construction du recueil des activités pour la saison
- ⇒ réflexions en cours sur le positionnement culturel de l'Agopop

⇒ Projet « bien vieillir / sénior

création d'un poste dédié pour ce projet important

⇒ Point à mi parcours du projet social (déc 2026)

- ⇒ travail commun avec les équipes, les partenaires, des bénévoles, des habitants pour constater l'avancement du projet social
- NB : en 2027 nous aurons à définir le nouveau projet social pour l'Agopop

⇒ Un grand merci aux bénévoles à l'Agopop ... et à tous ceux qui les incitent à s'engager

- ⇒ Les bénévoles font partie de l'ADN de l'Agopop et ils répondent présents. On les trouve sur de nombreuses activités qui, sans eux n'auraient pas lieu.
- ⇒ l'effort des bénévoles évalué en euros dépasse les 20 % du chiffre d'affaires de l'Agopop et 15 % de la masse salariale !

AG 2026 Rapport Moral

⇒ côté rôle employeur de l'Agopop

⇒ réflexions sur la convention collective et le positionnement des postes

⇒ signature d'un accord d'entreprise, pour synthétiser et pérenniser tous les avantages salariaux (congrés exceptionnels, télétravail, heures d'allaitement, journée de solidarité, réduction du temps de travail femmes enceinte, etc.)

⇒ prime de partage de la valeur pour récompenser la contribution des salariés aux résultats de l'année 2025

⇒ formation professionnelle : elles permettent aux salariés de l'Agopop d'être plus pertinents et plus à l'aise dans leurs actions
l'Agopop y consacre environ 5 % de la masse salariale.

⇒ L'Agopop a renouvelé une bonne partie de ses salariés au cours des 18 derniers mois, suite à des départs, des absences pour maladie, pour formation professionnelle, temps partiels ou simplement liés à des changements dans la vie.

Cela a inévitablement compliqué la tâche de tout le monde, créé des surcharges, des frustrations, ...

⇒ il reste des progrès à faire, et je retiendrai 2 thèmes en particulier :

⇒ L'éternelle question du positionnement relatif des salariés, la direction, la coprésidence, le Conseil d'Administration. Chacun à sa place met ses compétences et ses attributions au service du collectif

⇒ L'implication des adhérents dans l'administration de l'association : Nous ne devons pas oublier que nous sommes

- une association ⇒ (partage d'objectifs et de valeurs)

- à but non lucratif et gestion désintéressée ⇒ administration bénévole, les actions engagées et recettes au profit de l'ensemble des adhérents

- recevant des fonds publics